

# LE BULLETIN





L'été et ses congés tant attendus après un printemps bien chaotique, a apporté le repos et la détente nécessaire, à l'image de la très sympathique soirée de cinéma en plein air au foyer le 8 août. Mais il a été aussi porteur de mauvaises surprises dans notre village : le week-end du 15 août a été marqué par la dégradation de notre maison commune, maculée de graffitis diffamants, de façon lâche et anonyme.

Cet outrage, unanimement condamné, a fait l'objet d'une plainte et d'un courrier au procureur, et a tout de suite été suivi d'un rassemblement citoyen afin de se retrouver pour dénoncer un climat général délétère envers les élus de la République, et pour pouvoir échanger librement.

Les élus et plus particulièrement les maires doivent de plus en plus souvent faire face à des menaces ou des agressions.

L'Etat ayant pris conscience de ces difficultés récurrentes a mis en place des protections supplémentaires ainsi que des mesures pour faciliter le quotidien des maires dans la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

L'incompréhension et la colère face à cette boule puante, ces graffitis sexistes, mensongers et diffamatoires, ont vite fait place à la prise de conscience de l'état de dégradation cruel du débat public, ici et ailleurs aussi. Et à la nécessité d'instaurer la possibilité d'avoir un débat public vivant mais apaisé.

Je m'étais engagée dans mon éditto du mois de juillet à défendre et cultiver notre démocratie locale à travers une écoute accrue. Le temps des propositions concrètes afin de revivifier le débat public est donc venu ainsi que la mise en place d'outils vous garantissant une meilleure transparence et compréhension de notre budget communal.

Malheureusement, l'espoir de voir la pandémie s'éteindre à l'automne tel que formulé en juillet s'amenuise de jour en jour. Nous avons donc vécu une rentrée particulière, inhabituelle et à l'image de ce qui nous attend pour une longue période, à savoir une adaptation constante aux normes et protocoles prescrits par la préfecture en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Avec certainement à la clef des restrictions et fermetures de locaux, et l'application systématique de la distanciation physique qui sera notre arme la plus efficace pour protéger les personnes à risque et garantir un échelonnement des hospitalisations.

La reprise des activités associatives a été une priorité afin que la vie reprenne ses droits, dans la plus stricte observance des règles sanitaires et en limitant les regroupements dans les salles communales (pas d'événements festifs, ni de location aux particuliers).

Il va donc falloir s'adapter, et se réinventer afin que cette indispensable distanciation physique n'ait pas raison sur le long terme de notre vie sociale, et réfléchir à la forme que pourront prendre les vœux, le repas des aînés et tous les événements festifs de la fin de l'année.

Il va falloir être patients, être vigilants également sur les annonces de la rentrée sociale et ne pas perdre de vue que la planète brûle.

Julie Lopez Dubreuil

photo de couverture : ancienne équipe municipale, environ 1920

## Comité de rédaction

Trimestriel d'informations de la  
Commune de Saint Jean du Pin  
Tiré à 700 exemplaires

Date de parution : octobre 2020

Directeur de la publication : Julie  
Lopez Dubreuil

Comité de rédaction : Karine Lopez  
Boulangier - Claudie Chastang - Marie-  
Claude Lanista - Simon Amadori -  
Jean-Christophe Carner

## Infos pratiques

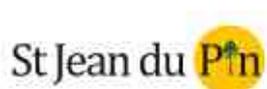
Mairie de Saint Jean du Pin - 370 avenue Jean Rampon - 30140  
Tél : 04 66 52 58 62 / fax : 04 66 52 93 49

**Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de  
13h30 à 17h

## Contacts

Accueil mairie : [mairie@saintjeandupin.fr](mailto:mairie@saintjeandupin.fr)  
Urbanisme : [urbanisme@saintjeandupin.fr](mailto:urbanisme@saintjeandupin.fr)  
Cantine : [cantine@saintjeandupin.fr](mailto:cantine@saintjeandupin.fr)

**Infos sur [www.saintjeandupin.fr](http://www.saintjeandupin.fr)**



**Le logo de Saint Jean du Pin** évolue esthétiquement et botaniquement parlant !

Il se modernise au niveau graphique et coloration sans en dénaturer l'esprit, pour intégrer désormais un pin maritime ou pin mésogéen, celui que l'on retrouve partout sur nos collines boisées, planté pour étayer les mines car il a la particularité de craquer avant de s'effondrer, ce qui prévenait les mineurs du danger.



**Ales'y à vélo** : Après Barcelone, Stockholm, Monaco, Milan... c'est à Alès que débarquent les vélos à assistance électrique à louer, du fabricant français Arcade installé en Vendée. La municipalité de Saint Jean du Pin propose le jeudi 15 octobre, au petit marché, de 16h à 18h30, un point de rencontre entre la société NtecC et les habitants de Saint Jean du Pin qui pourront obtenir toutes les informations nécessaires sur ce mode de transport doux et agréable.



**La rentrée des associations** a été bousculée en raison de l'actualité que nous connaissons tous. La Commune de Saint Jean du Pin a toutefois souhaité que la vie associative reprenne, dans le respect évident des consignes sanitaires. Les salles municipales sont réouvertes depuis le 14 septembre aux seules associations de la Commune. Aucune festivité, pouvant réunir trop de participants, n'est possible, pour le moment.



**Entretien des cours d'eau** : Pour répondre à l'inquiétude de certains riverains concernant l'entretien des ruisseaux, la municipalité a provoqué une réunion avec EPTB Gardons (Etablissement Public Territorial de Bassins - Gardons), organisme compétent en la matière. Nous les avons interrogé sur les moyens d'actions et d'informations de la mairie vers sa population. Les services techniques d'EPTB Gardons sont immédiatement intervenus pour débroussailler les parties qui nécessitaient une intervention d'urgence.

Leur notice d'informations sera disponible sur notre site et en mairie.



**Paul Constant**, cantonnier sur notre commune depuis de nombreuses années, va bientôt laisser au râtelier pelles et râteaux ! Il se prépare à prendre sa retraite en fin d'année. Le service technique va donc recruter prochainement un nouvel agent. Affaire à suivre sur notre site pour ce qui est de l'annonce du recrutement.

**Concertation pour la révision du PLU** : la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours, afin d'en faire un outil efficace et en adéquation avec les nouvelles réglementations. Pour cette phase de concertation, un registre est à votre disposition en mairie.

## Point indemnités des élus

**Oui**, l'enveloppe globale dévolue aux indemnités des élus a augmenté mécaniquement dans le budget de la commune de Saint Jean du Pin.

**Oui**, la nomination d'un 5<sup>ème</sup> adjoint contre 4 précédemment en raison de l'augmentation de la population, et la budgétisation des indemnités correspondantes, explique en majeure partie cette augmentation.

**Oui**, les indemnités ont augmenté automatiquement selon les pourcentages préconisés par la loi de décembre 2019, afin de mieux reconnaître l'investissement des élus dans les communes de moins de 3500 habitants, désignées comme les mandatures les plus difficiles, où les élus ont le plus de responsabilité et de travail.

**Oui**, vos élus perçoivent des indemnités à la juste hauteur de leur investissement.

**Oui**, le maire perçoit 2006 euros brut soit environ 1500 euros net, et les adjoints 770 euros brut soit 666 euros net, ce qui peut varier à la baisse en fonction des choix de chacun en matière de caisses complémentaires.

**Non**, vos élus ne sont pas octroyés chacun une augmentation de 38 % de leurs indemnités.

## Travaux estivaux

### Mur du cimetière

Parmi les premiers travaux de la nouvelle équipe municipale, pour répondre à une demande de nos concitoyens, l'entreprise Yannick GOUBET a été sollicitée pour effectuer les travaux de réhaussement du mur de l'ancien cimetière. Les travaux seront réalisés pour un montant de 13 941 euros H.T.

### Ecole

La période estivale est le moment privilégié pour les travaux de l'école, et ce fut effectivement le cas cet été. Les employés municipaux ont effectué toutes les réparations nécessaires au bon fonctionnement des bâtiments, mais surtout ont fait la réfection totale de l'ancienne aire de jeux entre les 2 classes de maternelle. Dépose de l'ancienne

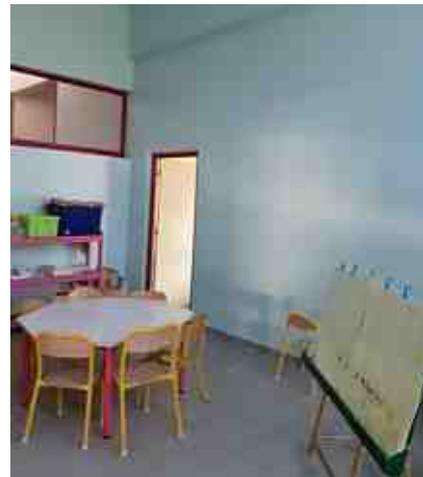
moquette, pose de plaques de plâtre, peinture ... et un nouvel espace polyvalent a vu le jour pour accueillir les enfants.

### Pont de la Fabrique

Au mois de juin 2020, le Département du Gard a fait procéder à la réfection des maçonneries du pont de la Fabrique sur la route de Carnoulès, départementale n°217.

Des tirants traversants, le colmatage de fissures et le comblement d'un affouillement ont été nécessaires pour redonner à cet ouvrage toutes les garanties de sécurité et de pérennité. Les travaux qui ont été confiés à l'entreprise COFEX et MARON TP pour un montant de 37 914 euros, se sont déroulés en période d'été. Une étude de sol a été réalisée par l'entreprise GEOTECH dans le courant du mois d'août

pour finaliser les travaux .



## Emploi saisonnier

Cet été la municipalité a décidé de recruter un emploi saisonnier afin de seconder nos employés municipaux, qui en cette période estivale se retrouvent en sous-effectif. Après réception des candidatures, nous avons décidé de privilégier un jeune de Saint Jean du Pin. L'expérience ayant été fructueuse, cet emploi sera mis en place tous les étés et fera l'objet d'un appel à candidature. Cet été, c'est Logan SADOUDI qui nous a rejoint.

### Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Logan SADOUDI, j'ai 19 ans et je suis en deuxième année de BTS CIRA (Contrôle Industriel et Régulation Automatique) au lycée privé de la Salle à Alès et je suis natif

de la Commune.

### Quelle a été ta mission pour ce contrat saisonnier ?

J'ai été agent technique où j'ai eu comme tâche de mettre en place les mesures sanitaires dans et aux abords des bâtiments communaux (école, foyer, église...).

J'ai fait des travaux d'entretien de voirie (ramassage d'encombrants, débroussaillage, nettoyage et affichage aux abords des containers). J'ai participé aux travaux de l'école mais aussi au nettoyage de la façade de la mairie.

### Qu'as-tu pensé de cette mission ?

J'ai travaillé avec une équipe accueillante qui m'a permis de m'intégrer rapidement. Ce fut une

très bonne expérience dans le monde du travail. C'est un métier enrichissant et complet car il demande beaucoup de polyvalence.



## La rentrée des classes

### Une rentrée scolaire perturbée

Cette rentrée particulièrement attendue par tous, après une interruption inédite de la classe, traversée de tant de contraintes et d'incertitudes, s'est déroulée dans des conditions particulières. Cette année, ni en maternelle, ni en élémentaire, les parents (mis à part ceux des petites sections de maternelle et ceux de CP) n'ont pu rester dans la cour pour l'appel traditionnel des classes. Les élèves et les parents, restés à l'extérieur de l'école, compte tenu des consignes sanitaires, ont tout de même été accueilli par Sarah Gagneron qui, cette année, n'était pas là comme parent d'élève,

mais comme nouvelle adjointe à l'éducation.

Cette dernière a d'abord rappelé que les protocoles d'accueil en classe ont été assouplis pour que tous les enfants puissent reprendre l'école mais qu'il était nécessaire de rester vigilant face au risque de la Covid 19 et d'éventuelles fermetures de classes temporaires, en respectant les gestes barrières au maximum, autour de l'école.

Ce moment d'accueil a également permis de souhaiter la bienvenue, au nom de tous, à la nouvelle directrice et enseignante des CE2/CM1, Mme Chomarat ainsi qu'à sa collègue Mme Pénisson, enseignante des élèves de moyenne et grande section de maternelle.

Enfin, Mme Gagneron a souhaité une très bonne rentrée aux élèves. Après un passage au lavabo pour se laver les mains, les élèves ont rejoint leurs classes.



### Et la rentrée, elle s'est passée comment pour les enfants ?

Focus sur les élèves de CE2 de Mme ROUX...

"J'étais stressée, vraiment stressée, et enthousiaste car j'étais contente de voir mes amis et ma maîtresse" (Camille)

"Heureuse, contente de voir mes amis... et aussi timide" (Mathilde)

"Je me sentais si bien à la rentrée ... parce que j'aime l'école" (Candice)

« J'étais content d'être en CE2 parce que maintenant je suis un grand. » (Lohan)

« J'étais stressé parce que j'ai été appelé le premier de l'école » (Sohan)

« Je me sentais stressée et contente car j'étais heureuse de découvrir en CE2 » (Lily)

« J'étais content de rentrer à l'école » (Yanis)

« J'étais très content de retourner à l'école » (Maël)

« A la rentrée, je ne me sentais pas bien car je suis nouvelle » (Léa)

« Je me suis sentie bizarre parce que ça faisait longtemps que je n'étais pas allée à l'école » (Kimberly)

« A la rentrée des classes je me suis sentie un peu stressée parce que ça me faisait un peu bizarre d'être en CE2 » (Romane)

« A la rentrée, je me suis sentie un peu stressée car j'allais changer de classe » (Lucie)

### Pré-rentrée des petits

Chaque année, les élèves de petite-section de maternelle sont accueillis en juin pour la visite des locaux, un premier contact avec leur futur enseignant...

Cette année, cette visite n'a pas pu se faire en juin et a été reportée la semaine juste avant la rentrée, le vendredi 28 août en compagnie des 2 enseignants de petite-section : Rémy Gaudron et Alexane Alla. Ils ont ainsi pu faire la connaissance de leurs 11 futurs élèves. Après avoir fait une visite collective des différents espaces de vie : la classe, le dortoir, la salle partagée entre les 2 classes de maternelle (entièrement rénovée), la salle de motricité, le coin des porte-manteaux, les lavabos pour le lavage des mains, les WC, le jardin et enfin la cour de récréation, les 2 enseignants ont pris le temps de discuter avec chacun des parents présents et ont fait le point sur les habitudes de chacun pour que la rentrée se passe le mieux possible.

Cette "pré-rentrée" à quelques jours de la vraie rentrée sera peut-être une idée à garder pour les années à venir ?

## Entretien avec notre nouvelle directrice

La municipalité souhaite laisser un petit temps de parole à notre nouvelle directrice d'école, Mme Margaux Chomarat. Elle a accepté de répondre à nos questions à la fin d'une réunion que nous avons eu avec elle le 15 septembre dernier.

Pour commencer, Mme Chomarat connaît bien les environs puisque ses grand-parents habitent à Générargues et qu'elle y a passé de nombreux étés. Elle a fait des études de Lettres à Nîmes et à Metz.

Cela fait 5 ans qu'elle est enseignante (et nous dit qu'elle a d'ailleurs toujours voulu l'être) et c'est la 4<sup>ème</sup> année qu'elle exerce des fonctions de direction. Elle était l'an dernier à l'école d'Orsan près de Bagnols sur Cèze. Elle aime beaucoup cette mission de direction qui permet de diversifier ses compétences en gérant, en plus de tout l'aspect pédagogique de son métier, des tâches plus administratives. Elle apprécie également travailler avec un ou une collègue (pendant le temps de décharge de direction) afin de pouvoir partager leurs idées, de croiser les avis sur des méthodes, et sur les élèves.

Elle nous explique qu'elle aime beaucoup mener des projets avec ses classes mais que cette année risque de perturber cette habitude dans la mesure où il est difficile de se projeter et de s'engager avec des intervenants au vu de la situation sanitaire.

Mme Chomarat conclut cet échange en nous confiant qu'en dehors de son métier d'enseignante, elle aime beaucoup faire du sport et voyager.

Les élus profitent de ce bulletin pour lui redire bienvenue à Saint Jean du Pin et ainsi qu'à toute l'équipe de l'école, notre volonté de travailler main dans la main avec eux.

### RAPPEL pour les parents d'élèves

**Le masque est obligatoire** dans un périmètre de 30 mètres autour des établissements scolaires. Afin de limiter les risques de transmission, le sens de circulation (montée/descente) à l'école doit également être respecté.

**Le stationnement est interdit** devant la barrière rouge (accès pompier), sur l'arrêt de bus et sur les places handicapées. Le parking route Vieille (40 places) est à votre disposition avec escalier direct à l'école. Au vu des abus constatés et de la dangerosité, la gendarmerie a été sollicité pour verbaliser les contrevenants.

## AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs va reprendre après les vacances de la Toussaint !

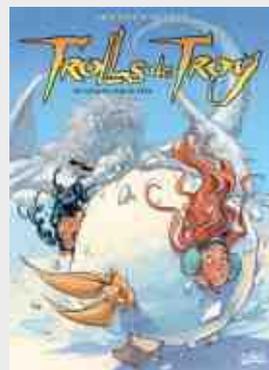
Nous avons actuellement 7 bénévoles mais nous sommes encore à la recherche de bénévoles supplémentaires pour compléter cette équipe.

Si vous avez envie d'accompagner des enfants de l'école dans cette belle aventure humaine ou si vous connaissez des personnes volontaires, n'hésitez pas à contacter l'adjointe à l'éducation, Sarah Gagneron via l'accueil de la mairie (tél : 04.66.52.58.62).

## Conseil de lecture de la classe de CM1/CM2

**Au niveau des romans** : Le Petit Prince (Yanis, Donovan), Percy Jackson (Mathilde), Robin des bois (Alexandre), Harry Potter (Rayan, Chloé, Kaiss, Enzo), la série Le Grand Galop (Melissa), le Buveur d'Encre (Loucas), la série Le club des cinq (Bilyvine), Akissi (Keja), Le ballon d'or (Diégo)

**Au niveau des BD/albums** : Astérix (Luciano, Victor), Max et Lily (Méryl, Mailys), Troll de Troys (Lyla), Hippolène l'Arbre sans fin (Kenza), Boule et Bill (Léo)



## Coups de coeur de la Biblio

### De Bernard MINIER "Glacé"

Intrigue savamment distillée, phases de réflexion et rebondissements alternent dans une atmosphère frissonnante.

Bernard Minier est un écrivain français du même acabit que INDRIDASON ou MANKEL

### De Vanessa SPRINGORA "Le Consentement"

C'est d'abord un livre écrit par une femme courageuse, dans un souci d'information, de prévention mais surtout de libération et de reconstruction.

C'est aussi un témoignage poignant qui relate la relation d'emprise qu'elle a eu, jeune adolescente, avec un prédateur sexuel de plus de 40 ans son aîné.



## Coups de coeur Enfant

### "Attention Ils vont disparaître" Sylvie Girardet

J'ai choisi ce livre car j'aime les animaux. Dès la première page j'ai ressenti de la tristesse en apprenant que beaucoup d'espèces allaient disparaître en particulier les gros mammifères et les plus beaux oiseaux.

Le plus souvent c'est la pollution créée par l'homme qui est responsable. Les animaux sont apparus il y a un milliard et demi d'années, depuis que l'homme est sur cette planète ils tuent pour se nourrir, se vêtir ou pour fabriquer des outils.

Certains hommes luttent pour sauver les espèces en danger, certains zoos ont permis la réintroduction de certaines espèces comme le bison décimé par les américains et dont la disparition provoqua la famine chez les indiens.

Les baleines, les tortues capturées pour leur chair et leurs œufs, les éléphants et les rhinocéros tués pour leurs cornes ou leurs défenses, dont on fait des objets de luxe, font partie des espèces les plus en danger ainsi que les ibis tués pour leur plumes dont on fait des fleurs artificielles.

Les produits déversés dans les champs font disparaître les oiseaux et les abeilles, les égouts qui finissent dans la mer détruisent les poissons. Tout le monde doit faire un gros effort pour que la nature reprenne son milieu naturel. Je viens d'apprendre qu'en cinquante ans 68 % des espèces ont disparu sur terre.

Yasmine Deleuze, élève de 6<sup>ème</sup>

## Les Amis de la Bibliothèque

L'accueil des scolaires à la bibliothèque a toujours été favorisé par la municipalité pour développer la lecture publique.

Les objectifs de ce partenariat sont multiples pour l'enfant : développer son goût de la lecture personnelle, développer sa culture, son imaginaire et l'inciter à une fréquentation régulière avec ses parents en dehors du temps scolaire.

Pour l'enseignant que la bibliothèque devienne un pôle de ressources documentaires et un partenaire pour des projets pédagogiques.

Après une pause imposée par le plan Vigipirate, c'est la classe de Carole Roux qui va renouer avec les visites à la bibliothèque.

C'est une bénévole de l'association "les Amis de la Bibliothèque" qui accueillera les élèves, pour une lecture à haute voix d'albums.

**Le 20 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine**, les Amis de la bibliothèque, avec la municipalité, ont exposé de nombreuses photos anciennes prêtées par Michel Benoit, Jacques Béziers et Roselyne Chapon, ces photos nous ont rappelé la vie d'avant dans notre village !

M. Jacques Béziers, pinique de naissance, nous a fait l'honneur de commenter, avec diverses anecdotes, ces belles images. Mais également M. Martin qui nous a particulièrement raconté son travail sur les dolmens de la Commune.

Les retours sur cette après-midi ont été très positifs, nous espérons renouveler cette opération !

Ces photos seront exposées un certain temps dans les locaux de la bibliothèque.

## PROJET : Une mutuelle communale

### Conception et intérêt d'une mutuelle de Village

Ce dispositif donne l'accès à une complémentaire santé à moindre coût avec des prestations de qualité, et un service de proximité régulier.

Il s'agit d'un contrat spécifique dont les garanties et les tarifs ont été discutés avec la municipalité ou les représentants du CCAS.

Ces derniers jouent au départ le rôle d'intermédiaire, de facilitateur, puis ils n'interviennent plus.

La mutualisation du risque (addition de personnes) permet d'avoir accès à de meilleures garanties avec des tarifs plus bas que dans le cas d'une couverture individuelle, toutefois les bulletins d'adhésion restent des contrats individuels régis sous les mêmes conditions que les contrats individuels classiques

Certaines personnes peuvent toutefois ne pas être concernées par ce type de mutuelle tels que les bénéficiaires de la CMU, les salariés qui bénéficient d'un contrat d'entreprise obligatoire ...

La mise en place d'une mutuelle de village consiste :

- Pour la mairie : à produire un bulletin d'information auprès des administrés indiquant la mise en

place de cette mutuelle et organiser une réunion d'information publique afin de présenter le principe et les modalités de mise en place

- Pour la mutuelle : à organiser des permanences afin de présenter aux habitants le dispositif, comparer les contrats dont ils étaient déjà bénéficiaires avec ceux que la mutuelle communale leur propose, les accompagner sur l'aspect administratif : garanties et tarification associée, aide à la résiliation...

- Pour les habitants souhaitant adhérer : remplir un bulletin d'adhésion et fournir les pièces justificatives demandées.

Ce projet étant en cours d'étude, nous aurons à nouveau l'occasion de communiquer à ce sujet.



### Aides de fin d'année

Fidèle à ses missions, le CCAS de St Jean du Pin prévoit d'accorder des aides de fin d'année. Cette période est généralement un moment de dépenses majorées qui peuvent être difficiles à assumer pour certains.

Les bénéficiaires de cette aide, sont :

- Les personnes âgées de plus de 60 ans, sous conditions de ressources
- Les personnes ayant une allocation handicapé, sous conditions de ressources
- Les personnes allocataires du RSA
- Les enfants des foyers ayant des difficultés financières.

Pour faire valoir vos droits à cette aide, vous pourrez retirer un dossier en mairie à compter du 19 octobre et le retourner complété et accompagné des pièces justificatives attendues, au plus tard le 20 novembre.

**Attention : tout dossier arrivé hors délai ne pourra pas être examiné par la commission du CCAS**

## Le repas des aînés

Compte tenu de l'épidémie actuelle et des attaques sournoises du virus à l'égard, en particulier, des personnes considérées vulnérables telles que les personnes âgées, le CCAS mène une réflexion pour déterminer quelle pourrait être l'activité la plus appropriée pour une rencontre et un échange convivial des aînés comme il est de tradition de le faire chaque début d'année.

**Toute suggestion de la part des lecteurs sera la bienvenue pour alimenter et enrichir cette réflexion.**



## La Sécu a 75 ans

### La Sécurité sociale fête ses 75 ans en octobre 2020

La solidarité est le principe de son fondement où "chacun reçoit selon ses besoins et cotise selon ses moyens" ; elle trouve donc sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale.

Sa création est née d'un besoin de protection sociale à l'issue de la seconde guerre mondiale.

Elle a été lancée par l'ordonnance du 4 octobre 1945, initiée par le Conseil National de la Résistance et a été rapidement créée, sous le gouvernement de Gaulle, par le ministre du travail, **Ambroise Croizat**, militant communiste et syndicaliste à la CGT.

C'est à ce poste qu'il a dirigé la mise en place du système de protection sociale : assurance maladie, système de retraites, allocations familiales, amélioration du droit du travail français avec les comités d'entreprise, la médecine du travail, les conventions collectives. Ce système est géré paritairement indépendamment du budget de l'État. Il est donc question de donner à chacun en toutes circonstances les moyens nécessaires pour assurer sa

subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Elle débarrasse ainsi les travailleurs de la hantise du lendemain en cas de maladie ou l'accident, les aide à élever leur famille, à vivre une meilleure retraite.

Pour Ambroise Croizat, *"L'ambition (...) est d'assurer le bien-être de tous, de la naissance à la mort. De faire enfin de la vie autre chose qu'une charge ou un calvaire..."*

La Sécurité sociale est donc un immense progrès de notre civilisation et de ses aspirations, et parce qu'elle est née en réaction à l'horreur de la guerre, de la misère, des privations et des injustices, elle doit rester au cœur des préoccupations des citoyens.

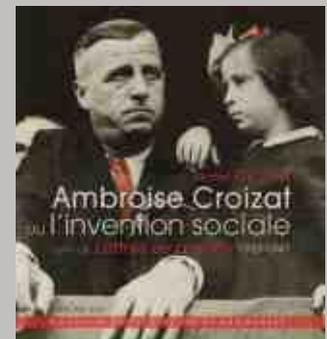
Alors que nombre d'entre nous pensent que la Sécurité sociale a toujours existé et qu'elle existera toujours, tant elle fait partie intégrante du quotidien de chacun, il paraissait important de faire un récapitulatif sur sa naissance et son existence à ce jour.

C'est un devoir de mémoire. Peut-être, qu'en temps voulu, si le village est amené à nommer des rues, places, bâtiments ou autres lieux

particuliers, il sera bon de se souvenir de cet homme et de son action si innovante et source de justice et progrès social à son origine et si indispensable aujourd'hui dans un monde en péril à bien des niveaux.



### A voir, à lire



Le film "La Sociale", de Gilles Perret, est disponible à la bibliothèque de Saint Jean du Pin



## Budget participatif

Comme annoncé lors de la campagne municipale, le budget participatif sera lancé dès janvier prochain !

5% du budget d'investissement y sera consacré, soit 30 000 euros.

La démarche est simple, vous proposez votre projet pour le village, il est mis au vote des habitants et sa réalisation sera lancée avant la fin de l'année.

### POURQUOI UN BUDGET PARTICIPATIF ?

Le budget participatif est un processus de démocratie participative qui s'appuie sur l'intelligence collective pour faire émerger **de nouveaux projets par les habitants d'un territoire**. En France, le nombre de villes engagées dans cette démarche ne fait qu'augmenter.

Le budget participatif par définition consiste pour une collectivité à donner **la possibilité à ses habitants de choisir directement l'utilisation d'une partie de son budget**. Les habitants peuvent déposer des projets, les commenter puis voter pour leurs projets préférés. Ensuite, la Commune réalise les projets lauréats dans la limite du budget total établi. Il a pour avantage de générer du lien social en suscitant le débat et en donnant aux citoyens un aperçu de leurs besoins mutuels. Il a ainsi le potentiel de conduire à une

plus grande cohésion sociale. Enfin, il aide à prendre de meilleures décisions, qui sont plus largement soutenues par les citoyens.

**Le budget participatif est rythmé par cinq grandes étapes (voir schéma ci-dessous) :**

#### • Le dépôt des projets

En physique ou sur une plateforme en ligne, les habitants sont appelés à déposer leur projet. Ils peuvent le faire seul ou choisir de se regrouper autour d'un projet commun. Le porteur aura plusieurs informations à donner : la description, l'emplacement, une estimation de prix... Un projet exprimé de façon claire et précise aura plus d'atouts pour réunir des votes et se concrétiser.

#### • L'étude de recevabilité des projets

Les instances mises en place se réunissent ensuite pour réaliser l'étude de recevabilité : réévaluation du coût du projet, modification du projet, contrôle des critères d'éligibilité définis par la collectivité... L'objectif est de rester le plus transparent possible durant cette étape et de justifier chaque décision prise.

#### • Le vote

Les habitants votent pour leurs projets préférés grâce aux moyens mis oeuvre par la Commune.

#### • L'annonce des lauréats

Après le dépouillement du vote, la

Commune annonce les projets vainqueurs.

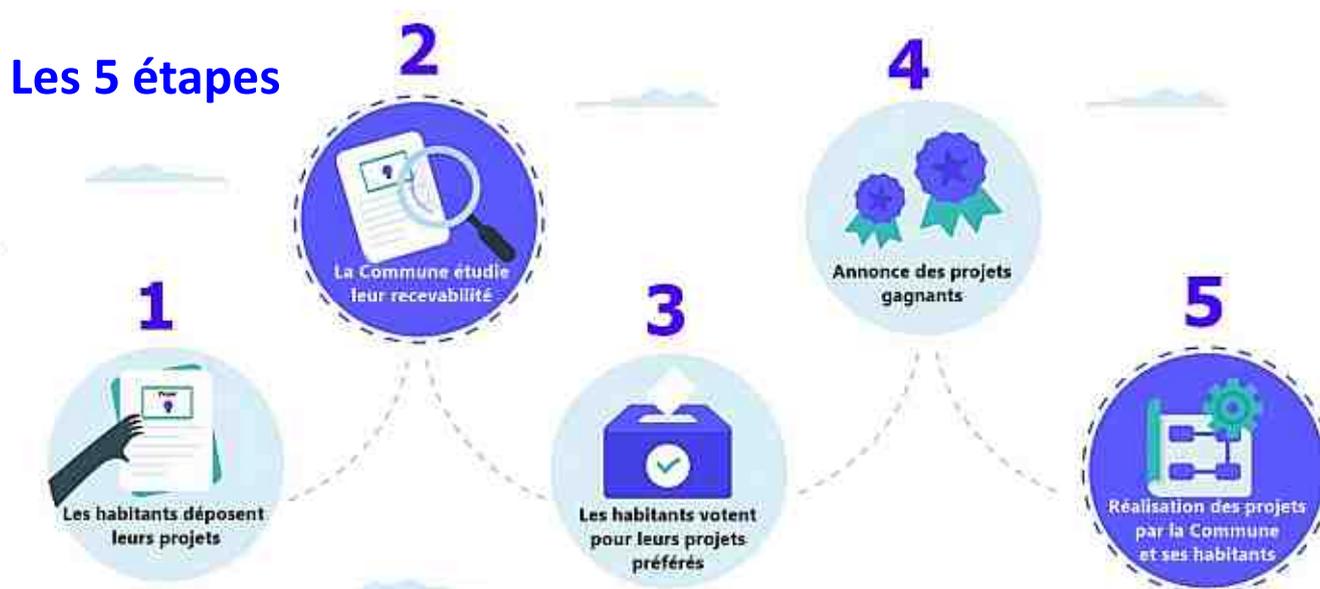
#### • La réalisation des projets

Cette phase peut être plus ou moins longue en fonction de la nature du projet à réaliser. Une communication régulière sur l'avancée des travaux sera mise en place.

**Pour qu'une idée soit retenue, elle doit se situer à Saint Jean du Pin et respecter les 7 critères suivants :**

- Respecter l'éthique, la laïcité et l'environnement, dans l'intérêt général.
- Concerner les espaces publics communaux accessibles à tous (Attention la réserve foncière du village est limitée).
- Relever des domaines d'intervention de la Commune, dans le cadre de ses compétences.
- Porter sur le budget d'investissement.
- S'élever à 10.000 € TTC maximum par projet (il est prévu une mise en place de 3 projets).
- Ne pas engendrer des coûts de fonctionnement trop importants.
- Ne pas créer d'inégalités territoriales.

En décembre toutes les informations pratiques seront disponibles afin que dès janvier le processus démarre.





## Des propositions concrètes !

**Renouveler et réactiver le débat public en une période où les rassemblements sont à éviter en raison de la crise sanitaire n'est pas chose facile.**

**Mais pas impossible !**

### Panneaux d'expression

Pour répondre au besoin de certains de s'exprimer par écrit, nous proposons de mettre en place des panneaux d'expression libre en face de la mairie, à l'emplacement des panneaux électoraux, pour une durée qui sera à déterminer en fonction du succès ou non rencontré par cette proposition.

Libre à chacun d'y écrire, coller, dessiner, taguer, citer ce qui lui semble important d'exprimer publiquement mais pas sous couvert d'anonymat.

Le débat public en démocratie se construit ensemble et l'anonymat est proscrit, rappelant des heures terribles de notre Histoire.

Selon le succès de cette initiative, les panneaux pourront se multiplier ou disparaître.

C'est à vous de voir !

### Transparence du budget

Pour une meilleure compréhension et davantage de transparence

concernant le budget communal, nous allons créer un onglet "les finances communales" sur le site [www.saintjeandupin.fr](http://www.saintjeandupin.fr), qui sera régulièrement alimenté en fonction de l'actualité.

Dans cet onglet, vous pourrez retrouver les dépenses engagées et réalisées, en fonction des enveloppes prévues lors du vote du budget.

Ainsi l'information se fera tout au long de l'année, dans un but de transparence de l'utilisation des deniers publics, dans le cadre d'une gestion la plus claire possible.

## Rencontres avec la population

### Rencontres avec la jeunesse pininque

Les élus ont conscience qu'il faut trouver le moyen de mieux associer la jeunesse au processus décisionnel et améliorer sa place dans la démocratie participative.

Valoriser la dynamique de la jeunesse est nécessaire : c'est une source d'innovation et d'énergie, d'enthousiasme, voire d'idéaux sociétaux, sur des sujets d'avenir qui les concernent au premier titre.

A ce jour, grâce à la création d'un groupe Messenger, deux rencontres informelles ont eu lieu.

La première rencontre avait pour origine un souci sur l'éclairage public de la place des Mares cet été.

En effet, suite à une demande de la gendarmerie, la Commune a demandé après le confinement à la société Valette d'éteindre les lumières de cette place. Malheureusement, il n'y avait alors pas de possibilité de réglages d'heure ou de secteur. Nos jeunes piniques ne comprenant pas cette décision, nous avons souhaité leur expliquer de vive voix la situation. La municipalité souhaite travailler sur ce point précis dans l'intérêt des riverains et des boulistes.

La deuxième rencontre a permis d'instaurer un dialogue qui nous l'espérons sera constructif et permettra d'avancer dans la démarche démocratique.

### Rencontre avec les habitants de la route d'Auzas

**Samedi 19 septembre**, comme annoncé, les élus étaient présents, malgré le temps et les circonstances, au rendez-vous prévu à 8h30 au 1 route d'Auzas.

L'objectif était de rencontrer les habitants de la route afin de réaliser un diagnostic d'usage en les plaçant au centre

des problématiques et des dysfonctionnements.

Cette approche, pleinement participative, ne nécessite aucune compétence particulière pour s'y impliquer. Au contraire, elle utilise l'expertise d'usage, et valorise les témoignages d'utilisateurs quotidiens des lieux. Une telle approche doit permettre d'identifier les enjeux en laissant ouvert le champ des solutions.

Tout au long du parcours nous avons pu discuter avec une quarantaine de personnes, les échanges furent riches, passionnés mais conviviaux. Les remarques et propositions feront partie d'une synthèse qui sera élaborée avec les personnes souhaitant participer.

**Suite à cette expérience réussie, nous allons la reproduire dans les différents quartiers.**



## E-MOUVANT

Après la période difficile que les élèves et les professeurs viennent de vivre, l'école de danse É-MOUVANT a repris ses cours le 14 septembre :

**PILATES, YOGA, FÈM** (forme et mouvement) pour les adultes, **ÉVEIL** (4 à 6 ans), **INITIATION** (6 à 8 ans), **MODERN' JAZZ** (4 niveaux de 8 ans à adultes), **CLASSIQUE ET POINTES** (4 niveaux de 8 ans à adultes), **HIP-HOP** (6 ans à 15 ans et plus), **DANSE ORIENTALE** (enfants et adultes), **JAZZ FUNK**.

En cette rentrée, souhaitons la bienvenue à Anthony, notre nouveau professeur de danse Hip Hop, qui vient

renforcer les rangs de notre belle équipe pédagogique en place depuis de nombreuses années. Il transmet dans ses cours la fluidité, les énergies et toutes les nuances du new Style et vient enrichir le panel des enseignements de notre association de danse. Cette année sont programmés un samedi par mois (à partir du mois d'octobre), les **ATELIERS DE DANSE PARENTS-ENFANTS**. Les dates seront très bientôt disponibles sur notre site internet et page facebook. Il est conseillé de réserver par téléphone ou par mail.

Les enseignants sont très heureux de retrouver leurs élèves et de rencontrer les nouveaux adhérents dans le respect

des conditions sanitaires. Tous ensembles en mouvement malgré la distance !!

Pour tout renseignement :

**06.99.45.01.25**

**danse@e-mouvant.com**

**e-mouvant.com**.



crédit photo : MeltingPhot

## Association GV La Pininque Saint Jean du Pin

C'est dans un contexte très particulier que tous les cours de gym se sont arrêtés, mais certains cours ont pu être donnés par internet. Les animatrices furent dédommagées jusqu'au mois de juin, fin de l'année sportive.

Nous avons clos cette saison difficile 2019/2020 par le verre de l'amitié, le mercredi 25 juin à l'extérieur du foyer de Saint Jean du Pin, en respectant le protocole sanitaire. Ce fut un moment très convivial et nous remercions les participants.

La préparation de la rentrée est déjà en cours :

- Cours santé pour les séniors : Lundi de 16h15 à 17h15
- Cours de tonic de différents niveaux : Lundi de 17h30 à 18h30 / Mardi de 19h30 à 20h30 / Jeudi de 18h30 à 19h30
- Cours de Pilates : Mardi de 18h30 à 19h30
- Cours de yoga : Mercredi de 18h30 à 19h45

A noter que le bureau a décidé un tarif préférentiel pour les adhérents de l'année 2019/2020.

Cette rentrée risque d'être difficile car nous attendons les autorisations gouvernementales ; mais nous la prévoyons tout de même pour le 14 septembre. Chaque adhérent devra se munir de son propre matériel : tapis, serviette et bien sûr son masque pour déambuler hors de "son espace sportif". Le gel sera fourni. Malgré tout, nous nous souhaitons une rentrée rapide dans les meilleures conditions sanitaires. En attendant, bonne fin d'été et à très vite !

Pour tout renseignement : **Aimée 04.66.52.81.84**

**Alix 06.14.85.06.90 / Françoise 04.66.52.21.40**

**Contact : : gvlapininquestjeandupin@gmail.com**

## La rentrée des "AMAZONES"

C'est avec un immense plaisir que l'association "les Amazones" redémarre ses actions auprès des personnes touchées par le cancer après une période d'absence liée au Covid 19.

- Fin août, le premier **Atelier Beauté** offert par l'association et animé par Camille, esthéticienne du "Chalet des Fées Beautés" a eu lieu au sein de la Clinique Bonnefon dont le thème était "Prendre soins de ses mains pendant un cancer". Le prochain RDV beauté est fixé le 22 septembre. Prendre contact auprès de **Camille au 06.62.05.88.65** pour la réservation.

- **Les Activités Physiques en extérieur** ont également repris, elles auront lieu tous les lundis et les jeudis à 9h30 à la Prairie avec Blandine de "Acti Vi Té".

Prendre contact au **06.59.60.97 41**

- Prochainement les ateliers de **Sophrologie avec Morgane de "Santé et douceur"**, reprendront au sein de la Clinique Bonnefon. **Contact au 06.19.94.37.10**

- Reprise des "goûters mensuels" depuis le 7 septembre dans les services d'oncologie du Centre Hospitalier d'Alès pour les patients en chimiothérapie ou hospitalisés.

A l'occasion d'Octobre Rose, l'association réalisera des "Coussins Coeur" qui sont destinés à soulager les douleurs post cancer du sein afin de les offrir aux personnes touchées par la maladie.

Toutes ses activités sont offertes par l'association.

Afin que toutes ses actions puissent perdurer, n'hésitez pas à nous soutenir à travers vos dons / adhésions. Cette année a été difficile car nos événements sportifs qui nous permettent d'avoir des fonds ont été annulés et malheureusement l'année 2021 risque d'être tout autant difficile.

Vous pouvez suivre les activités de l'association sur notre **page Facebook "Les Amazones Alès"**.



## L'Amicale des Chasseurs

La saison est lancée ! Compte tenu des mesures à respecter par rapport à la Covid 19, il est désormais obligatoire de porter un masque au rendez-vous de battue si l'effectif dépasse 10 personnes, même en extérieur. Aujourd'hui, nous chasseurs, sommes sous les feux des écologistes, végans, antispécistes et bien d'autres encore. Le gouvernement (Mme POMPILI ministre de la transition écologique) vient d'interdire la chasse à la glu. Or c'est le dernier mode de chasse qui devrait être remis en question. En effet, le principe est d'enduire de glu un bâton et de le hisser dans un arbre. Une fois celui-ci installé le chasseur depuis son affût attend qu'un oiseau

(grive et/ou merle en l'occurrence) vienne s'y poser. Une fois englué, le chasseur le récupère immédiatement et le débarrasse de cette glu puis le met en cage pour qu'il serve d'appelant. En fin de saison, les oiseaux capturés ainsi sont relâchés. Donc, ce mode de chasse là ne compte aucun prélèvement et n'est pratiqué que par 700 personnes en France. C'est dans ce contexte que j'invite toute personne qui le souhaite à se faire sa propre opinion en participant à une journée en battue ou au petit gibier. Vous verrez l'aspect complet de la chasse, avec la partie administrative, règlement, stratégie, équipement des chiens, traque, prélèvement et enfin

l'après chasse avec la récupération des chiens et le partage du gibier. Vous verrez ainsi la réalité du monde de la chasse qui, je l'espère, balayera cette image du chasseur alcoolisé si répandue. Qui sait, certains se découvriront peut être une nouvelle passion ! Pour décider d'une date pour partager avec nous une journée dans la bonne humeur et bonne ambiance, contactez-moi au **06.89.40.05.09 (Floris CHASTANG, Président de l'amicale des chasseurs)**. L'ensemble du bureau vous espère partants pour cette aventure et souhaite une agréable saison à tous.

## L'Etoile sportive

C'est la reprise des activités au sein du club de football, l'association à désigné M Jérémy PASCAL, référent COVID-19 ainsi qu'en adjoint M. Wilfrid PASCAL, référent sécurité qui auront pour mission de vérifier l'application et le respect sur le site des mesures sanitaires. Ils contribueront au suivi sanitaire dans le cadre des rencontres officielles et ils assureront également la communication des divers documents / informations au différents acteurs du club (joueurs, parents, éducateurs, District, Ligue, collectivités...).

En plein développement depuis 5 ans, l'école de foot présidé par Wilfrid PASCAL s'est développée en doublant ses effectifs et en créant une section senior féminine. C'était l'objectif et le club souhaite continuer dans cette dynamique et compte sur de nouvelles et nombreuses inscriptions pour étoffer les effectifs actuels. Ce club familial privilégie avant toute autre chose la convivialité, le respect et l'apprentissage des valeurs comme la solidarité et le partage. Former des joueurs de foot,

leur donner les moyens de progresser, avec un état d'esprit irréprochable, telle est la conception du football des éducateurs.

Besoin d'aide : le club recherche des personnes souhaitant encadrer des équipes mais aussi aider l'association. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à **contacter le président du club au 06.88.00.75.87.**



## Sports Loisirs Jeunesse

La saison 2020/21 débute le 14 septembre après une année mouvementée par rapport aux événements COVID-19. C'est la reprise pour vous des enchaînements, de la transpiration, des rires, des partages, dans une ambiance familiale, ouvert à tous et toutes.

Rejoignez-nous pour partager des moments conviviaux.

**Renseignements : 06.13.50.08.33**

**Cours :** Le lundi, cours en 2 parties : 19h-20h travail cardio / 20h-21h Initiation Boxe Pieds Poings

Le jeudi : 19h- 20h15 Abdos-fessiers

## ARTISSIMO

**L'association ARTISSIMO a repris ses activités le lundi 28 septembre.**

Si vous voulez personnaliser vos cadeaux ou redonner vie à des vieux objets en bois ou métal, venez nous retrouver. Notre animatrice vous apprendra la peinture sur bois avec une méthode simple et rapide. Sans savoir dessiner, vous pourrez très vite réaliser des décors.

**Renseignements : artissimosjp@gmail.com**

**Petit rappel : l'assemblée générale du Comité des Fêtes se tiendra le 16 octobre à 18h30 au foyer communal.**

**Pour les Journées du Patrimoine, la Commune et les Amis de la Bibliothèque** ont invité **Monsieur Béziers**, à raconter des anecdotes et histoires sur la vie à Saint Jean du Pin, il y a quelques années. Ces histoires trouvent un écho avec les photographies que nous avons affichées dans le village. Nous vous rapportons ici quelques unes de ces histoires !

## "Saint Jean du Pin, des années 1940 aux années 1950 (...)"

La population était d'environ 620, 650 habitants. A cette époque, la séparation entre catholiques et protestants était encore sensible mais s'estompait quand même peu à peu, heureusement. Beaucoup de protestants étaient enterrés encore dans leur propriété. Les cimetières familiaux étaient souvent marqués par deux cyprès près des maisons.

Tombes du Provençal



Chaque religion faisait sa kermesse, les catholiques à la salle de l'église (salle Trenquier) et les protestants dans la cour du café des Mares. La mairie de l'époque se trouvait à côté de l'actuelle poste.

Café des Mares, environ 1920



L'école, qui elle se trouvait Place de la Paix, comprenait 2 classes dirigées par Monsieur et Madame

PEYRIC. Les petits chez la dame et les grands chez le maître. On préparait le Certificat d'Etudes Primaires que l'on passait vers 14 ans, puis les garçons allaient le plus souvent travailler (...)

## L'école pendant l'occupation 1939-1945

C'était la période des restrictions, comme souliers on avait des galoches en bois, des chaussettes tricotées qui montaient jusqu'aux genoux, aussi bien les filles que les garçons, et nous portions (les garçons) des pantalons courts jusqu'à 14 ans. Les pantalons longs n'existaient pas. Nous portions des tricots tricotés avec des pièces de différentes couleurs à cause des rajouts de laine, dessus tout cela, une blouse et souvent coiffés d'un béret. L'école était chauffée avec un poêle à bois et l'hiver nous portions chacun notre "souquet" de bois avec le cartable. Le samedi après-midi, nous allions ramasser des branches sèches de chêne que l'on stockaient sous les préaux pour allumer le feu.

Photo de classe, environ 1920, Pierre Chapon est au 1er rang (2ème en partant de la droite)



L'après-midi, le maître nous faisait chauffer du lait en poudre, nous avions chacun un quart de lait et une espèce de "biscuit de guerre". (...)

**Tresmont, le hameau des célibataires** : Raoul Marron et Marie-Louise, sa soeur, Louis Bastide, leur oncle, Aristide, Léontine et l'autre soeur Brès, soit 6 célibataires sur 5 familles habitant le hameau. Pourquoi cela ? Parce qu'il fallait éviter de partager les propriétés et s'ajoutait à cela le problème des religions. Les dames de Tresmont allaient faire leur grande lessive à "Fossemale", ce qui représentait

1km à pied avec la "banaste" à la main ou sur la tête (et les draps une fois mouillés étaient très lourds) (...)"

Le linge du lundi, environ 1920



*La municipalité, après ces rencontres souhaite engager, avec ces intervenants, un travail de mémoires pour les archives, à suivre ...*

## Réunion de travail à l'arboretum de Sauvages.

La municipalité a été contrainte d'annuler les balades organisées pour les Journées du Patrimoine 2020, en raison d'une alerte rouge météo, et notamment celle organisée à l'Arboretum de Sauvages.

Cependant, à l'initiative de Mme Anne-Claire Navarro, technicienne d'Alès Agglomération en charge des questions de patrimoine, une rencontre entre l'ONF, différents services de l'Agglo, la municipalité de St Jean du Pin, l'INRA et Mme Granier, s'est tenue sur le site du château de Sauvages et son arboretum, le lundi 21 septembre au matin.

Outre une visite guidée par Mme Granier, "gardienne" de la mémoire des lieux, cette réunion a été l'occasion de mettre en présence les partenaires susceptibles de concrétiser un projet de valorisation de cet important patrimoine de l'histoire alsacienne situé sur la Commune et géré par l'ONF.

L'occasion aussi pour notre maire de prendre ses marques sur les questions patrimoniales, suite à sa nomination par le président de l'agglo à la délégation du patrimoine historique et à la gestion de la commission "patrimoine historique et culturel"



### Majorité Municipale

Nous pensons que notre paisible village était à l'abri de ce drôle de climat actuel. Nous constatons tous la réalité du dérèglement climatique que nous traversons, mais le climat politique et social est en crise lui aussi. Nous savions que l'époque était au dédagisme, à la défiance de la chose politique voire même au complotisme mais nous ne pensions pas que nous serions les témoins directs, à Saint Jean du Pin, de tout cela.

Nous sommes tentés d'interpréter la dégradation subie par notre mairie comme un acte de bêtise individuelle, comme une pulsion idiote n'engageant que la personne l'ayant commise.

Car oui l'exigence à notre égard est saine et nous sommes tenus de vous rendre des comptes, mais la diffamation et le sexisme sont des attaques qui n'auront jamais leur place dans le débat public que nous faisons vivre au sein de la commune.

Faisons donc preuve d'exemplarité et de responsabilité car les élus que nous sommes se doivent de vous représenter dans un idéal permanent d'honnêteté, de justice et d'intégrité. Nos paroles nous engagent et au regard de la situation que nous venons de vivre, plus que jamais elles nous rappellent à notre devoir de mesure.

Pour rappel au cours de l'année 2019 et jusqu'au 21 août 2020, 255 affaires d'atteintes aux élus auraient été signalées à la Direction des affaires criminelles et des grâces. Depuis le lundi 7 septembre toute insulte, toute injure, devra dorénavant être considérée et qualifiée "d'outrage sur personne dépositaire de l'autorité publique" ou "chargée de l'autorité publique" cela permettant notamment d'infliger des peines de travail d'intérêt général (TIG) aux auteurs de ces violences.

Nous traversons une période difficile, une période d'incertitude marquée par la maladie, la peur de l'autre et le repli. L'histoire nous a prouvé que ce sont dans les périodes les plus dures que l'humain se révèle, nul n'a besoin de se dépasser quand tout est facile. Alors révélons ce que nous avons de meilleur en nous et ne renouons pas face à ce drôle de climat.

### "Ensemble pour Saint Jean du Pin"

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que vos rentrées professionnelles et scolaires pour vos enfants, se soient bien déroulées.

Nous adressons tous nos encouragements aux dirigeants et aux membres des associations piniques car il n'est pas facile d'œuvrer dans ce contexte sanitaire.

Comme publié sur notre page Facebook et dans Midi Libre, nous condamnons fermement la dégradation de la mairie, symbole à l'échelon local, des valeurs de la République Française. Toute colère, même légitime, ne doit jamais donner lieu à une quelconque violence physique, ou agression verbale, ou détérioration des biens publics ou privés.

Le premier éditorial du maire évoque l' « action constructive », l' « état d'esprit ouvert ». Nous lui disons « chiche ! », mais pour ce faire, il faut plus d'actes que de discours, car :

- contrairement à ses écrits, la majorité municipale ne fait pas un cadeau en nous accordant un droit d'expression dans ce journal, car pour une commune de plus de 1 000 habitants, c'est une obligation légale depuis 2015 !

- Si l'obligation réglementaire nous permet d'être membre au sein des commissions municipales et du CCAS, lors du vote des 16 délégués, la majorité municipale a voté d'entrée contre notre première candidature au poste de délégué suppléant au Syndicat mixte d'électricité du Gard : curieux esprit d'ouverture !

- nous n'avons même pas été informés de la visite du sous-préfet,

- la majorité prétend que nous mentons alors que nous ne l'avons jamais fait. Nous citons toujours nos sources.

Alors oui, nous sommes capables de dépasser nos divergences pour défendre l'intérêt général, les valeurs morales et démocratiques auxquelles nous sommes tous attachés. Cependant, pour que la démocratie existe, il faut qu'elle soit respectée et qu'elle s'exprime. Nous ne manquerons pas de le faire, à chaque fois que cela sera nécessaire, dans un souci de clarté et de vérité, mais toujours de façon respectueuse et légale.

Nous sommes à vos côtés, à votre écoute, à votre disposition. Vous pouvez et pourrez toujours compter sur nous.

ensemblepoursaintjeandupin@laposte.net

# RETOUR EN IMAGE

1



2



6



7



8



9



3



4



5



1- En ce début d' été une bonne nouvelle est arrivé pour l'association "**Un fauteuil de foot pour Quentin**" : Le Rotary club d'Alès, en présence de M. Sabatier, M. Griziaux et Mme Bonnet, a remis à l'association un don de 1 000 euros. Don qui s'ajoute à la cagnotte pour l'achat du fauteuil de foot. L'association les remercie chaleureusement de leur engagement, de leur contribution et de leur important soutien pour continuer le combat du "sport pour tous".

2- **GV la Pinique.**

3- Rencontre ONF/ Agglo/ élus et Mme Granier à l'Arboretum de Sauvages.

4- **La Fête des Associations** organisée le samedi 12 septembre au foyer. C'était également l'occasion pour les élus de présenter au public le principe du budget participatif qui va être mis en place. (voir article page 10).

5- Rencontre avec les jeunes piniques dans le cadre de la démocratie participative.

6- Des bénévoles ont débroussaillé le Château de Sauvages et les accès à l'Arboretum pour les Journées du Patrimoine.

7- **Les Amazones** ont repris leurs goûters au service Oncologie du Centre Hospitalier d'Alès.

8- Installation du défibrillateur, au mois d'août au foyer communal.

9- Rencontre avec MM. Béziers et Martin à la bibliothèque pour les Journées du Patrimoine 2020.